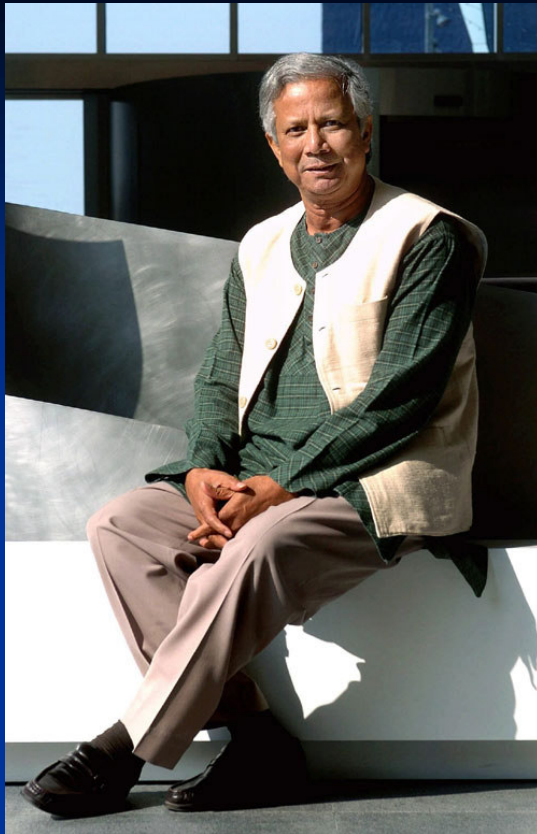


Association Luxembourgeoise
des Cadres et Indépendants Chrétiens

La responsabilité sociale des entreprises

Parc Bellevue
11 décembre 2007

Pour un monde (plus) responsable



Das norwegische Nobel-Institut, Oslo

Die Friedensnobelpreisträger seit 1970

Die folgenden Persönlichkeiten und Organisationen haben seit 1970 den Friedensnobelpreis erhalten:

- 1970:** Norman E. Borlaug, amerikanischer Agrarwissenschaftler
- 1971:** Willy Brandt, deutscher Bundeskanzler
- 1972:** Keine Preisvergabe
- 1973:** Henry Kissinger, US-Außenminister, und Le Duc Tho, nordvietnamesischer Außenminister; Tho nahm den Preis nicht an
- 1974:** Eisaku Sato, ehemaliger japanischer Ministerpräsident, und Sean MacBride, UNO-Kommissar für Namibia
- 1975:** Andrei Sacharow, sowjetischer Physiker und Menschenrechtsaktivist
- 1976:** Mairead Corrigan und Betty Williams, Mitbegründerinnen einer nordirischen Frauenfriedensgruppe
- 1977:** Amnesty International
- 1978:** Anwar al-Sadat, ägyptischer Staatspräsident, und Menachem Begin, israelischer Ministerpräsident
- 1979:** Mutter Teresa, Ordensschwester in Kalkutta
- 1980:** Adolfo Perez Esquivel, argentinischer Menschenrechtsaktivist
- 1981:** UNO-Hochkommissariat für Flüchtlinge (UNHCR)
- 1982:** Alva Myrdal, Schweden, und Alfonso Garcia Robles, Mexiko
- 1983:** Lech Walesa, Führer der polnischen Gewerkschaft Solidarnosc
- 1984:** Bischof Desmond Tutu, Südafrika
- 1985:** Internationale Vereinigung der Ärzte zur Verhinderung eines Atomkrieges (IPPNW)
- 1986:** Elie Wiesel, amerikanischer Schriftsteller
- 1987:** Oscar Arias, Präsident von Costa Rica
- 1988:** Die Friedenstruppen der Vereinten Nationen
- 1989:** Dalai Lama
- 1990:** Michail Gorbatschow, sowjetischer Staatschef
- 1991:** Aung San Suu Kyi, burmesische Oppositionspolitikerin
- 1992:** Rigoberta Menchu, guatemaltekische Bürgerrechtlerin
- 1993:** Frederik de Klerk, südafrikanischer Präsident, und ANC-Präsident Nelson Mandela
- 1994:** Yitzhak Rabin, israelischer Ministerpräsident, Shimon Peres, israelischer Außenminister, und Yassir Arafat, PLO-Chef
- 1995:** Joseph Rotblat und seine Pugwash-Bewegung für die Abschaffung von Atomwaffen
- 1996:** Bischof Carlos Filipe Ximenes Belo und Jose Ramos-Horta, Osttimor
- 1997:** Internationale Kampagne zum Verbot von Landminen (ICBL) und ihre Koordinatorin Jody Williams
- 1998:** John Hume und David Trimble, nordirische Politiker
- 1999:** Ärzte ohne Grenzen
- 2000:** Kim Dae-jung, südkoreanischer Präsident
- 2001:** Vereinte Nationen und Generalsekretär Kofi Annan
- 2002:** Jimmy Carter, früherer US-Präsident
- 2003:** Shirin Ebadi, iranische Menschenrechtlerin
- 2004:** Wangari Maathai, kenianische Umweltschützerin
- 2005:** Internationale Atomenergiebehörde (IAEA) und ihr Generaldirektor Mohammed al-Baradei
- 2006:** Mohammed Yunus und das von ihm gegründete Armenhilfsprojekt der Grameen Bank in Bangladesh



Al Gore

An inconvenient truth





STAND UP

AGAINST POVERTY, **STAND UP** FOR THE MILLENNIUM DEVELOPMENT GOALS



**Mercredi
17 octobre 2007**
Journée mondiale
du refus de
la misère

Zesumme géint Aarmut !

DEBOU



CONTRE LA PAUVRETÉ, **DEBOU** pour les OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT

Rejoins-nous !

Info : www.bandeablanc.lu

Cette initiative internationale est soutenue au Luxembourg par:
Amnesty International, ATD Quart Monde, Caritas, Croix-Rouge,
Femmes en détresse, Stëmm vun der Strooss et d'autres associations.

Avec l'appui du Ministère des Affaires Etrangères - Direction de la Coopération au Développement

18h00

Marche de la Solidarité

Départ sur la Place Clairefontaine

19h00

Requiem de la Pauvreté

A l'église de Bonnevoie

Sous la direction de Camille Kerger (Institut européen de chant choral)



Les objectifs du millénaire pour le développement



1 Réduire l'extrême pauvreté et la faim

2 Assurer l'éducation primaire pour tous

3 Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

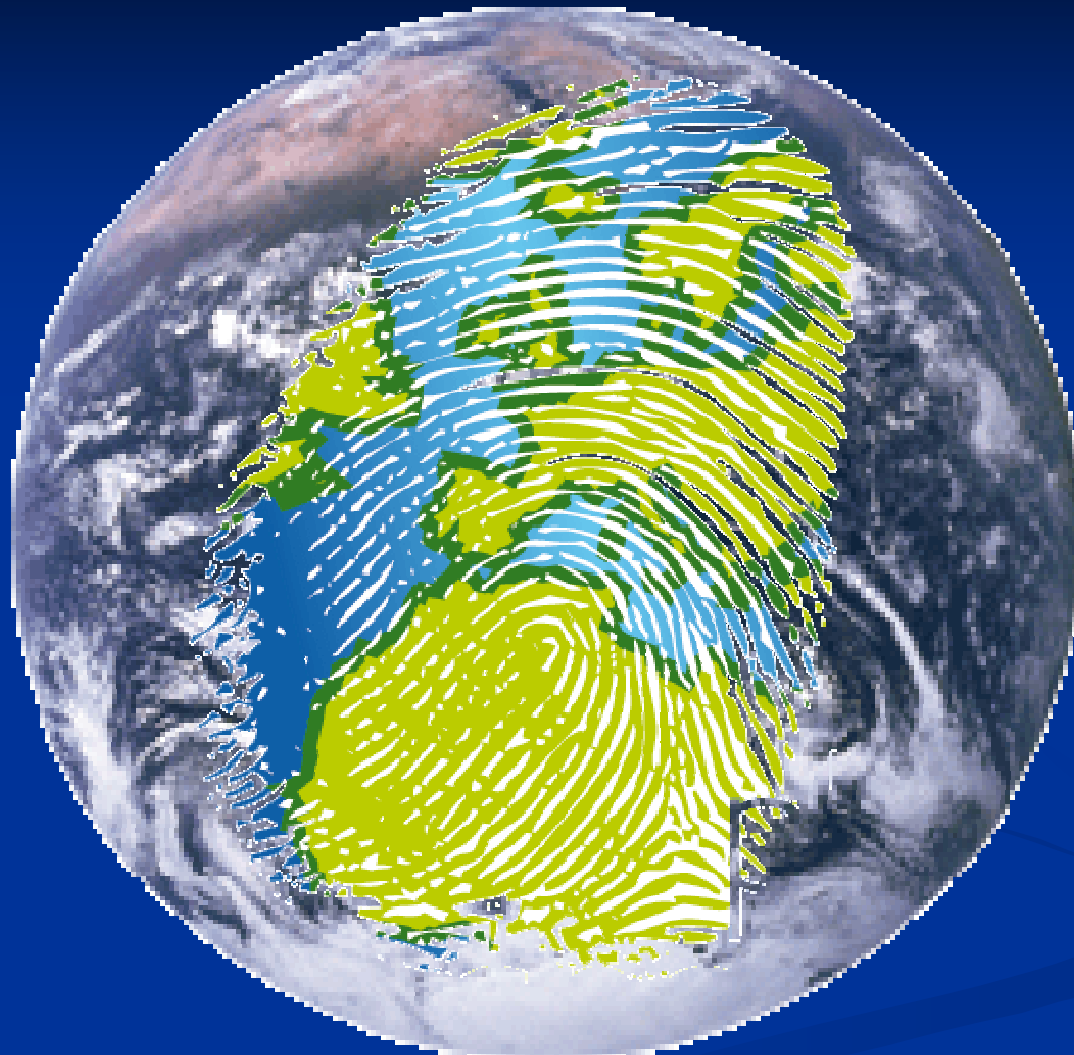
4 Réduire la mortalité infantile

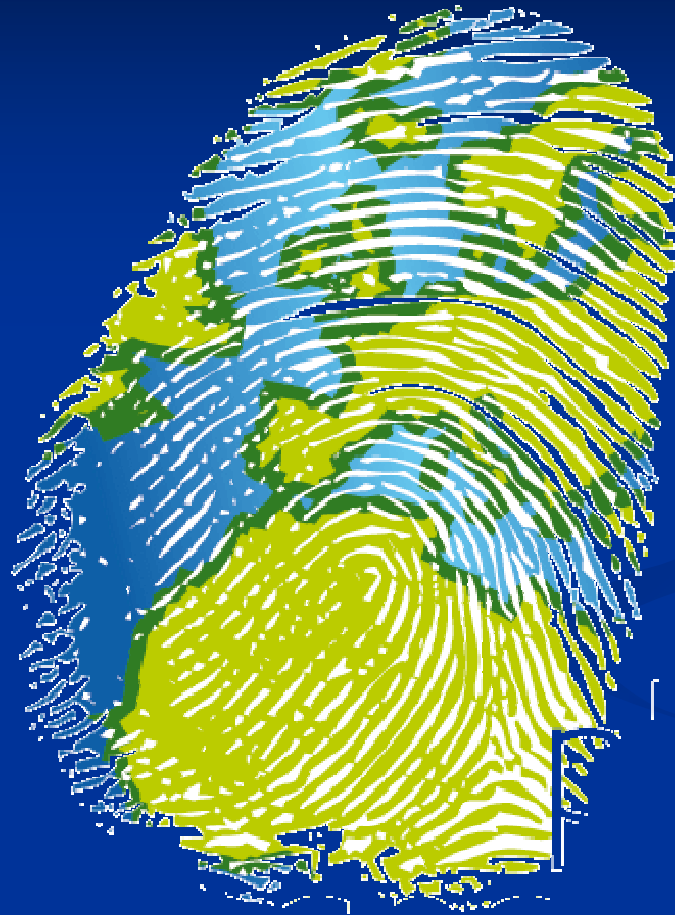
5 Améliorer la santé maternelle

6 Combattre le VIH/Sida, le paludisme et autres maladies

7 Assurer un environnement durable

8 Mettre en place un partenariat mondial pour le développement





Définitions de la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE)

- Plusieurs terminologies sur le concept de la RSE circulent dans le monde politique, économique et dans la société civile.
- Deux visions s'opposent:
démarche volontaire vs. contraignante

Définition de la Commission européenne:

Le concept de la RSE est défini comme 'l'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec leurs parties prenantes'.

→ *définition la plus 'neutre'.*

Définition de l'ONU - Global Compact (initiative lancée en 1999)

Le Pacte Mondial engage les dirigeants des entreprises à 'embrasser, promouvoir et faire respecter' un ensemble de valeurs fondamentales dans le domaine des droits de l'homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

- se base sur 10 principes
- *démarche volontaire*

UN Norms on Business

- *UN Norms on Business* ou les normes de l'ONU sur la RSE en matière de Droits de l'Homme détaille de façon exhaustive les responsabilités et les obligations des entreprises concernant les droits humains
→ *démarche contraignante*

L'approche de Caritas

- Caritas promeut une approche éthique des problèmes socio-économiques.
- Toute forme d'initiative économique doit être gouvernée par les principes de la justice sociale.
- Le travail de Caritas est fondé sur la conviction que seulement une plus grande justice sociale garantira la paix sociale et le développement durable.

Benoît XVI – Deus Caritas Est

L'ordre juste de la société et de l'État est le devoir essentiel du politique. Un État qui ne serait pas dirigé selon la justice se réduirait à une grande bande de vauriens, comme l'a dit un jour saint Augustin: *'Remota itaque iustitia quid sunt regna nisimagna latrocinia?'* ('Si l'on enlève la justice, que sont les États sinon une organisation de brigands à grande échelle?')
(DC28)

Une vision

La RSE est l'ensemble des mesures prises volontairement par celles-ci afin de prendre en compte, dans leurs décisions et activités, d'une part, les droits, besoins et priorités des salariés mais aussi de tous les stakeholders et d'autre part, les conséquences de leurs opérations et objectifs qui peuvent affecter ces parties prenantes aux niveaux social, environnemental et économique.

Une vision

Il s'agit donc non seulement de respecter mais aussi de dépasser les obligations juridiques pour investir plus dans le capital humain, les relations avec les *stakeholders* et l'environnement, ici et ailleurs.

Et l'intégrer dans la

... la culture d'entreprise

La culture d'entreprise est généralement initiée par le fondateur et est cultivée dans l'entreprise, elle s'applique également dans toutes les filiales du groupe.

Les valeurs

- Une attraction et motivation commune
- Diffèrent des normes
- Horizon des valeurs nous guide vers un objectif
- La culture de l'entreprise devrait plus se baser sur des valeurs et moins sur des normes



Exemples d'initiatives d'entreprises

- BLIH - *Business leaders Initiative in Human Rights*, fondé en mai 2003
- 10 entreprises membres : ABB Ltd, Barclays plc, MTV Networks Europe, National Grid plc, Novartis Foundation for Sustainable Development, Novo Nordisk, The Body Shop International plc., Hewlett-Packard Company, Statoil and Gap Inc., Alcan Inc., AREVA, Ericsson, General Electric, Coca-Cola Company

Aim of BLIHR

The aim of the BLIHR programme is to help further integrate human rights in business policies and practices. Member companies also view international human rights standards as an important part of the emerging global governance debate. These standards provide guidance in defining more precisely the respective responsibilities of government, business, NGOs and other societal actors in achieving equitable and sustainable development. Through its work, BLIHR seeks to inspire and engage businesses and other actors in society in working together to uphold human rights.

Des engagements volontaires au-delà des exigences réglementaires ?

Les bénéfices d'une gestion responsable

- Augmentation de la productivité et de la rentabilité
- Satisfaction et loyauté des consommateurs
- Amélioration de l'image de marque
- Amélioration des relations avec la communauté locale et les autorités publiques
- Satisfaction des employés: motivation et productivité en hausse

Les risques d'une responsabilité zéro

- Perte de l'image de marque
- Boycott des produits de la part des consommateurs
- Perte d'intérêt et fuite des investisseurs

- Est-ce que l'éthique est guidée par l'économie ou est-ce le contraire ?
- Ne faut-il pas que l'économie s'approprie les principes de l'éthique pour intégrer des buts sociaux, écologiques et éthiques ?

Enjeux économiques

- Gains de productivité et de compétitivité
- La RSE doit être comprise comme un investissement et non comme un coût.
- Gestion du risque environnemental et social aura un impact positif à long terme, tant sur la situation économique de l'entreprise que sur son parcours boursier

La RSE: un nouvel outil de performance?

Performance financière + économique

+

Performance environnementale

+

Performance sociale et éthique

=

Performance globale & développement durable

La RSE: un nouvel outil de performance?

- Performance financière = profit + Performance économique = responsabilité envers le client sur la qualité des produits et des services (ISO9000)

+

- Performance environnementale = responsabilité envers l'environnement (ISO 14000)

+

- Performance sociale et éthique = responsabilité envers les parties prenantes. Standards/normes? certifications ISO (OHSAS 18000, Social Accountability SA 8000)

=

Performance globale & développement durable

Social Accountability 8000

- Norme établie en 1994 par Social Accountability International – SAI
- (anciennement *Council on Economic Priorities Accreditation Agency*)
- Champ d'application: respect des droits fondamentaux des travailleurs et travailleuses
- Fondement: Déclaration universelle des droits de l'homme, conventions de l'OIT
- Certification: pour obtenir une certification, les entreprises doivent accepter un audit externe et informer leurs fournisseurs

AccountAbility 1000 (AA1000)

- Norme de performance sociale établie en 1999 par l'ONG britannique *Institute for Social and Ethical AccountAbility*
- Champ d'application: comptabilité sociale
- Forme: cadre de référence sur la base duquel l'entreprise peut définir ses propres valeurs et objectifs

Essor du concept de la RSE

- Indices boursiers responsables (ASPI, Domini Social Index DSI 400, Dow Jones Sustainability Global Index DJSGI, FTSE4 Good)
- Investissement socialement responsable

Charte portant sur le développement durable

Charte



UNION DES ENTREPRISES
LUXEMBOURGEOISES

Charte

portant sur le développement durable

Les objectifs des entreprises en matière de développement durable s'articulent autour des lignes directrices suivantes :

- Le développement économique constitue une condition nécessaire, voire indispensable au bien-être collectif et individuel. La croissance économique qui en est la résultante doit être vigoureuse afin de satisfaire aux aspirations tant des générations présentes que futures en termes de progrès social et d'évolution du niveau de vie. Conscientes de leur rôle moteur, les entreprises sont disposées à en assurer pleinement les responsabilités.
- La promotion de la santé, de la sécurité et du bien-être des travailleurs constituent des objectifs prioritaires qui font partie intégrante de la culture d'entreprise. Ils ont un impact favorable sur la protection et la satisfaction des travailleurs, qui doit se traduire tant par une réduction sensible des accidents et des maladies professionnelles, que par une amélioration de la productivité et de la qualité des biens et services.
La sécurité des biens et services et, le cas échéant, la sécurité industrielle traduisent le même souci de comportement responsable et prévoyant à l'égard des clients, des fournisseurs, des prestataires de service et de la communauté avoisinante des sites économiques.
- Les méthodes de production, l'utilisation des richesses naturelles, la gestion des déchets conditionnent le respect de l'environnement naturel par les milieux économiques. Une utilisation rationnelle des ressources ainsi que des méthodes d'exploitation en ligne avec les susdits principes obligent partant les entreprises.
- Guidées par une déontologie spécifique en la matière, les entreprises souscrivent pleinement à une relation saine tant avec leurs clients qu'avec leurs fournisseurs et prestataires de service.

Luxembourg, le 31 octobre 2003

Union des Entreprises Luxembourgeoises

L'Union des Entreprises Luxembourgeoises regroupe les organisations suivantes:
Association des Banques et Banquiers, Luxembourg/Association des Compagnies d'Assurance/Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg/Chambre des Métiers du Grand-Duché de Luxembourg/Collaboration Luxembourgeoise de Commerce/Fédération des Artisans/Fédération des Industriels Luxembourgeois/Fédération Nationale des Délices, Restaurants et Câtéaux.



caritas
L U X E M B O U R G

 arcelor **MITTAL**

 **cargolux**

SES  **GLOBAL**



BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT
LUXEMBOURG
www.bcee.lu

caritas
L U X E M B O U R G



Charte RSE

Charte d'entreprises pour la responsabilité sociale et le développement durable

Les entreprises qui adhèrent à la présente charte s'engagent à suivre et à promouvoir une démarche de responsabilité sociale de l'entreprise (RSE). En complément au respect des lois, cet engagement porte sur toutes les activités et tous les domaines qui peuvent apporter une valeur ajoutée à la société dans son ensemble. Il s'inscrit dans la logique du développement durable.

Afin de répondre aux besoins et attentes de leurs parties prenantes (législateur, collaboratrices et collaborateurs, clients et clients, actionnaires, fournisseurs, riverains,...) les entreprises adhérant à la présente charte intégreront dans leurs pratiques de management les quatre dimensions de la RSE reprises ci-dessous :

La dimension économique

En exerçant son activité économique, l'entreprise socialement responsable cherchera à créer de la valeur pour l'ensemble de ses parties prenantes. En assurant la pérennité de son activité économique, en fournissant des biens et des services de qualité, en respectant les règles de déontologie et de bonne gouvernance, elle contribue au développement durable de la société..

L'entreprise s'engage à

- Respecter le droit des affaires et lutter contre toute pratique abusive et toute forme de corruption
- Proposer une offre de biens et de services apportant une valeur ajoutée forte à la société (écotechnologie, soutien de l'économie locale, développement de services de proximité, recherche et innovation, ...)
- Gérer son activité avec pour objectif de créer, de préserver et de développer ses emplois et son capital humain à long terme
- Favoriser la satisfaction de ses clients et rester à l'écoute de leurs attentes et remarques dans un souci d'amélioration continue
- Instaurer et entretenir avec ses fournisseurs des relations mutuellement bénéfiques et équitables.

La dimension sociale

L'entreprise signataire veillera au respect de l'individu et de son entourage. Elle s'assurera du bon respect du code du travail et sera attentive à ce que ses partenaires, fournisseurs ou sous-traitants soient en conformité avec les standards sociaux nationaux et internationaux (droits de l'Homme, travail des enfants,...).

L'entreprise s'engage à

- Respecter les règles du code de travail en termes d'hygiène, santé, sécurité et conditions de travail
- Favoriser le parcours professionnel de ses collaboratrices et collaborateurs tout au long de leur carrière et valoriser leurs compétences et leur développement
- Lutter contre toutes les formes de discrimination à l'embauche, à la rémunération et à l'évolution professionnelle de ses collaboratrices et collaborateurs
- Promouvoir le bien-être au travail
- Sensibiliser les collaboratrices et collaborateurs à la préservation de leur capital santé (tabagisme, nutrition, sports...)

La responsabilité sociale des entreprises



*Présentation et signature,
le 20 octobre 2006,
de la « Charte d'entreprises
luxembourgeoises
pour la responsabilité sociale
et le développement
durable »,
élaborée ensemble avec
quatre grandes entreprises.*

Charte d'entreprises pour la responsabilité sociale et le développement durable

Les entreprises qui adhèrent à la présente charte s'engagent à suivre et à promouvoir une démarche de responsabilité sociale de l'entreprise (RSE). En complément au respect des lois, cet engagement porte sur toutes les activités et tous les domaines qui peuvent apporter une valeur ajoutée à la société dans son ensemble. Il s'inscrit dans la logique du développement durable.

Afin de répondre aux besoins et attentes de leurs parties prenantes (législateur, collaboratrices et collaborateurs, clients et clients, actionnaires, fournisseurs, riverains,...) les entreprises adhérant à la présente charte intégreront dans leurs pratiques de management les quatre dimensions de la RSE reprises ci-dessous :

La dimension économique

En exerçant son activité économique, l'entreprise socialement responsable cherchera à créer de la valeur pour l'ensemble de ses parties prenantes. En assurant la pérennité de son activité économique, en fournissant des biens et des services de qualité, en respectant les règles de déontologie et de bonne gouvernance, elle contribue au développement durable de la société..

L'entreprise s'engage à

- Respecter le droit des affaires et lutter contre toute pratique abusive et toute forme de corruption
- Proposer une offre de biens et de services apportant une valeur ajoutée forte à la société (écotechnologie, soutien de l'économie locale, développement de services de proximité, recherche et innovation, ...)
- Gérer son activité avec pour objectif de créer, de préserver et de développer ses emplois et son capital humain à long terme
- Favoriser la satisfaction de ses clients et rester à l'écoute de leurs attentes et remarques dans un souci d'amélioration continue
- Instaurer et entretenir avec ses fournisseurs des relations mutuellement bénéfiques et équitables.

La dimension sociale

L'entreprise signataire veillera au respect de l'individu et de son entourage. Elle s'assurera du bon respect du code du travail et sera attentive à ce que ses partenaires, fournisseurs ou sous-traitants soient en conformité avec les standards sociaux nationaux et internationaux (droits de l'Homme, travail

Moyens de mise en oeuvre

- La communication
- Échanges d'information et de discussion
- Les best practices
- L'audit social
- La labellisation
- Code de conduite / normes de gestion
- Investissement socialement responsable

Quels sont les enjeux au Luxembourg?

- Importance de la place financière
- Code éthique de la place financière
- Fonds et produits financiers éthiques
- Contribution à l'image de marque

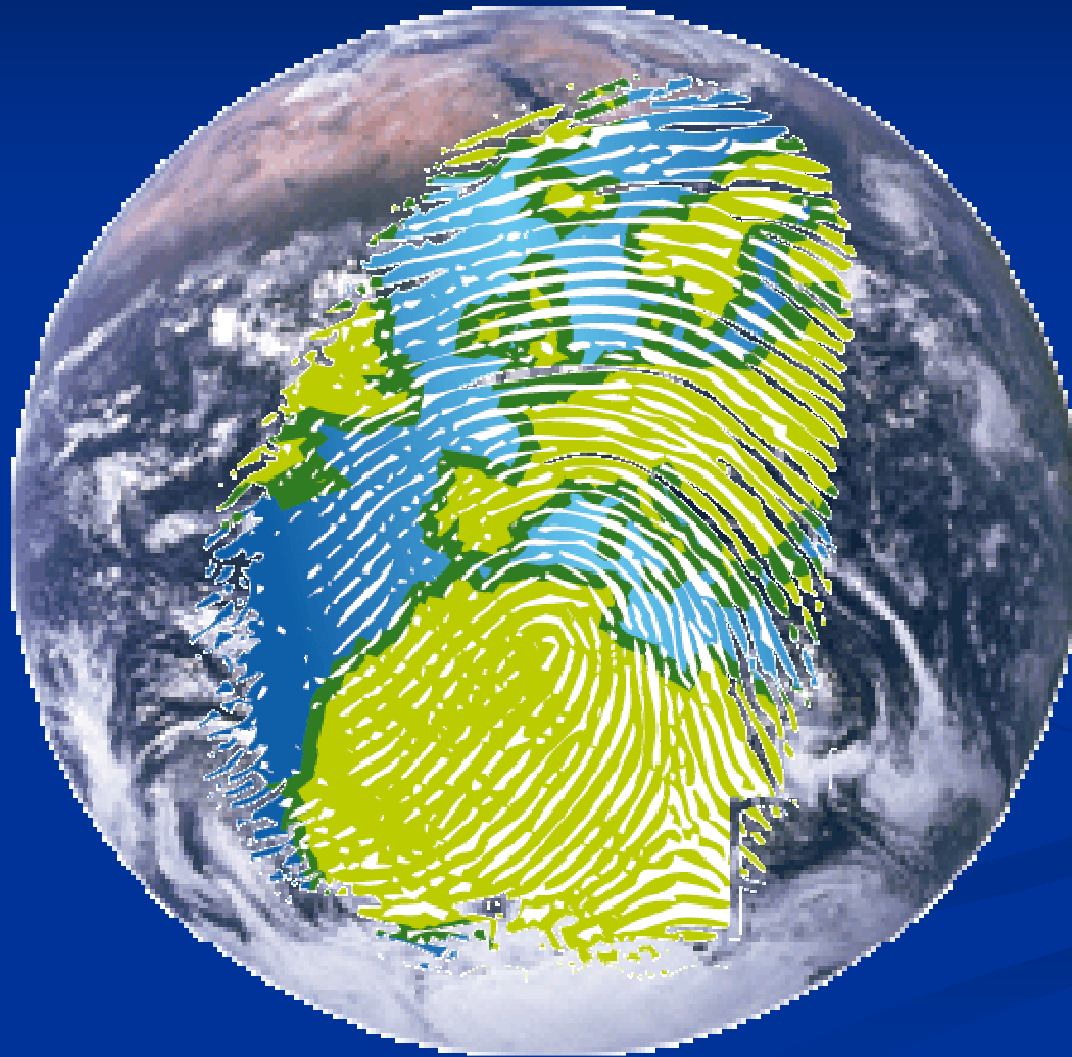
Exemples de 'bonne pratique'

- Les 'maisons-relais' un nouveau concept au service des parents, de la communauté et de l'enfant; un exemple concret de bonne pratique et de ce qu'on peut avoir ici au Luxembourg -> Initiative Caritas
- Échange de postes entre deux réceptionnistes, l'une d'une ONG et l'autre d'une Banque
www.seitenwechsel.ch et www.brueckenschlag.org



... La réponse économique devrait être éthique et la réponse éthique devrait être économique ...

Responsabilité Sociale des Entreprises (Corporate Social Responsibility)





plaidons
responsable